

Blanchiment d'argent - Le GIABA outille enquêteurs et procureurs ouest-africains contre la corruption

Source: Minutes Eco

Lundi 09 Avril 2018

Un atelier régional de formation sur les enquêtes et poursuites des dossiers de corruption s'ouvre ce lundi 9 avril 2018 à Niamey, au Niger, à l'initiative du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA). Plus d'une cinquantaine d'enquêteurs et procureurs des Etats du Giaba, donc de la CEDEAO, verront leurs capacités renforcées au cours des travaux qui dureront jusqu'au 12 avril. Ils seront instruits sur les infractions de corruption ; les principes de poursuite et d'enquête des affaires de corruption ; l'initiation des procédures pénales ; la qualification des infractions criminelles ; la collecte et l'utilisation des preuves ; la présentation des charges d'accusation; la présentation et la défense des affaires devant les tribunaux ; la coopération internationale ; l'utilisation des Recommandations du GAFI pour lutter contre la corruption ; ainsi que le gel, la saisie et la confiscation des produits de la corruption.

L'objectif, c'est d'outiller les procureurs et responsables en charge des enquêtes et poursuites pénales des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption, afin qu'ils enquêtent et jugent efficacement les affaires de ce genre. Il sera procédé en outre à un partage d'expériences sur l'état de mise en œuvre des initiatives de lutte contre la corruption, notamment les défis rencontrés dans les enquêtes et poursuites des dossiers de corruption dans leurs pays respectifs. En outre, l'atelier servira de cadre à la promotion de la coopération et la coordination entre les autorités compétentes de la région sur les questions relatives aux enquêtes et aux poursuites dans les affaires de LBC/FT.

L'expérience du GIABA dans la région a démontré qu'il existe très peu ou pas du tout d'informations relatives à la mise en œuvre des instruments pertinents sur la corruption, notamment en matière d'enquêtes, de poursuites, de confiscation et/ou de rapatriement des produits de la corruption. Un rapport du GIABA, publié en 2010, indique que la corruption sous toutes ses ramifications sert de terreau fertile au blanchiment de capitaux et constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre de mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC).

Edouard Amichia